

| | |
|--|---|
| Pôles | cliniques |
| Service | Unité (s) de soins d'affectation |
| Grade | Assistant-Socio-éducatif ASE |
| Métier | Assistant de service social hospitalier |
| Code métier du répertoire de la FPH | 10F40 |
| Date | Janvier 2019 |
| Référence | |

Position dans la structure :

Autorité hiérarchique

- Directeur général ou directeur adjoint par délégation
- Cadre de Pôle
- Cadre de santé

Relations fonctionnelles

- Référent Unité Transversale de Gestion des Séjours

Partenariats

- Equipes médicales et para médicales d'hospitalisation
- Service des admissions
- Directions fonctionnelles
- Tutelles institutionnelles
- Services sociaux des collectivités locales
- Autres services sociaux extérieurs
- Services de la Justice
- Organisme de secours et de prévoyance
- Institutions d'accueil de patients
- Acteurs du maintien à domicile

Conditions de travail :

- Horaires de travail : 9h/16h50
- Amplitude : 7h50, temps plein
- Repos hebdomadaire : fixe (samedi dimanche)
- Planification des congés selon les modalités de gestion du temps de travail du GHEF, en concertation avec l'équipe d'ASE du site

Missions du poste :

Missions permanentes

- Décret du 28 mars 1993 : « L'assistant socio-éducatif a pour mission de conseiller et de soutenir les personnes accueillies et leurs familles, de les aider dans leurs démarches et d'informer les services dont ils relèvent pour l'instruction d'une mesure d'action sociale. Ils apportent leur concours à toute action susceptible de prévenir les difficultés sociales rencontrées par la population et d'y remédier. Ils assurent dans l'intérêt de ces personnes, la coordination, avec d'autres institutions ou services sociaux et médico-sociaux »
- Participation à l'organisation du parcours de soins coordonné du patient (de son accueil dans l'établissement jusqu'à son orientation post hospitalisation)
- Protection enfance et majeur vulnérable
- Maintien d'une veille juridique et sociale

Missions spécifiques

- Travailler en partenariat avec le médecin, le cadre de santé du service, l'équipe pluridisciplinaire
- Entretien avec le patient et/ou sa famille en vue d'un diagnostic social afin d'évaluer les conditions d'une sortie d'hospitalisation (R à D, SSR, EHPAD, USLD...)
- Accompagner dans les démarches en vue d'obtention ou de rétablissement des droits (APA, Aide Sociale à l'hébergement, EHPAD, USLD...)
- Travailler en réseaux et en partenariat avec les acteurs médicaux, sociaux
- Assurer la continuité du suivi social lors des absences des collègues
- Assurer la traçabilité du travail social
- Accueil et encadrement des stagiaires ASE
- Réaliser le codage des actes et la traçabilité de l'activité

Qualifications, compétences requises et modalités d'intégration :

Qualifications et compétences requises

- Etre titulaire du DEASS
- Respecter le code de déontologie et secret professionnel
- Connaître le fonctionnement et les acteurs du secteur sanitaire, social, médico-social, les dispositifs d'accompagnement sociaux et médico-sociaux
- Connaître le retentissement des maladies chroniques sur la vie quotidienne (socio-professionnelle, socio-familiale, handicap...)
- Connaître les compétences du référentiel professionnel
- Participer à l'éducation de la santé, savoir utiliser les méthodes d'intervention du service social
- Connaître les autres métiers de l'équipe pluridisciplinaire, leurs objectifs, contraintes et savoir les solliciter
- Organiser le travail tenant compte des priorités
- Savoir transmettre par écrit et par oral les informations aux différents professionnels afin de favoriser le suivi et la continuité
- Savoir utiliser les outils informatiques

Expériences nécessaires ou conseillées :

- Connaître le fonctionnement hospitalier et l'implication de l'ASE dans ce contexte,
- Connaître les structures d'aval (SSR, MPR, H à D, EHPAD, USLD...).
- Connaître la charte du patient hospitalisé

Qualités professionnelles :

- Capacité d'adaptation aux publics accueillis
- Avoir une qualité d'écoute et le sens de la communication
- Etre force de proposition et avoir le sens des initiatives
- Avoir le sens du travail en équipe
- Etre méthodique et rigoureux

Modalités d'intégration :

- Encadrement par ses pairs

Pénibilité éventuelle du poste :

- Charge mentale : stress, risque d'agression verbale et physique, gestion des situations à risques et des situations complexes
- Risques professionnels : se référer au DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)